

Nièvre – Projet de schéma départemental des services aux familles 2022/ 2026



Editorial

Le premier schéma départemental des services aux familles (2017-2021), présidé par le préfet et animé par la CAF de la Nièvre avait comme finalité l'élaboration d'une politique partagée par les acteurs dans les **domaines de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse et du soutien à la parentalité**.

A l'heure du renouvellement de ce schéma, le **comité de pilotage** s'est réuni le 9 novembre dernier pour définir les conditions partagées de réussite de la démarche, revenir sur les principales réalisations du précédent schéma et lancer la démarche portée **en 2022 dans le cadre de nouveaux textes réglementaires**. Un accent sera mis sur l'accès des familles à l'information et à une offre de service sur l'ensemble du territoire.

Le schéma départemental doit être une démarche qui mobilise tous les acteurs intervenant dans la mise en œuvre des politiques familiales et favorise leur articulation. Leur implication ainsi que celle des partenaires, collectivités territoriales,

associations et habitants, notamment dans la réalisation d'un diagnostic partagé, participatif et transversal, doit en effet permettre de proposer un schéma de développement adapté aux besoins des familles nivernaises et leurs spécificités (crèches à vocation d'insertion professionnelle, mode de gardes en hotraires atypiques, médiation familiale, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité...).

Afin de mener à bien l'élaboration du schéma départemental des services aux familles, la Caf, de par les textes chargée de l'animation de la démarche, a choisi de se faire accompagner par le cabinet KPMG.

A ce titre, nous vous remercions par avance pour votre contribution, essentielle pour garantir l'ambition et la qualité du contenu de cette démarche partagée.

Daniel Barnier
Préfet de la Nièvre



Qu'est-ce qu'un Schéma Départemental des Services aux Familles?

Un diagnostic territorialisé de l'offre et des besoins d'accueil et de services des familles du territoire veillant à intégrer les besoins de l'ensemble des familles avec une attention particulière pour les plus isolées socialement et géographiquement

Il s'appuie sur **un plan d'action départemental** intégrant les dispositifs nationaux et locaux et organisant le maintien, le développement, la diversification, la complémentarité et la coordination des services et actions couverts par le SDSF. Ce plan d'actions a vocation à être décliné par les différents partenaires dans leurs stratégies à l'échelon des différents territoires.

Un schéma qui prévoit **des indicateurs** de suivi dont certains communs à tous les départements

Pour en savoir plus



Sabrina RENIER
Responsable du pôle développement des territoires
sabrina.renier@cafnevers.cnafmail.fr
03 86 71 42 01



Thomas BOYER
Chef de projet
thomasboyer@kpmg.fr
06 18 95 70 98

Nièvre – Projet de schéma départemental des services aux familles 2022/ 2026



La gouvernance

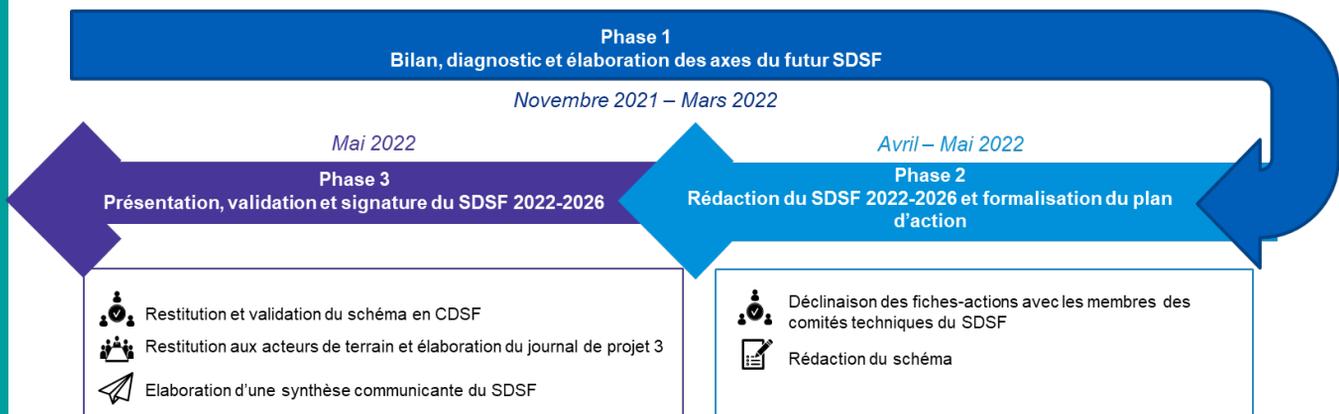
Le comité départemental des services aux familles (CDSF) : instance politique, en charge de définir, de suivre et d'évaluer de façon globale les orientations stratégiques du SDSF. Ce comité sera élargi dans les mois à venir.

- **Le comité de pilotage :** instance stratégique composé des directions des institutions concernées dotée du pouvoir de décision, en charge de valider les avancées de la démarche et de préparer les travaux du comité départemental des services aux familles
- **Les comités techniques:** pour chaque domaine, constitués de membres représentatifs des partenaires engagés dans le SDSF, ils mettent en œuvre, suivent et évaluent les plans d'actions du SDSF.



Vision globale de la démarche

Lancement	Diagnostic petite enfance, soutien à la parentalité, jeunesse et coordination des acteurs	Elaboration des axes et préfiguration des fiches-action
Initiation avec les référents CAF	Recueil et traitement des données (socio-démographie, activité, bilan)	Animation de groupes thématiques de partage des enjeux territorialisés
Entretiens stratégiques	Conduite d'une enquête auprès des familles	Organisation et animation d'un séminaire stratégique
Elaboration des outils de la démarche	Entretiens avec les conseillers CAF, les pilotes des fiches actions	Préfiguration du futur SDSF et élaboration du journal de projet 2
Lancement de la démarche en CDSF	Entretiens qualitatifs avec des familles	Restitution participative des axes du schéma et enrichissement des priorités
Présentation de la démarche aux acteurs de terrain et journal de projet 1		



Les prochaines étapes

Décembre 2021 : Lancement de l'enquête auprès des Nivernais.

Janvier 2022 : Identification des familles à solliciter pour les entretiens qualitatifs

Février 2022 : Animation de groupes thématiques de partage des enjeux territorialisés.